



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVEYRON

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°12-2017-032

PUBLIÉ LE 21 FÉVRIER 2017

Sommaire

Préfecture Aveyron

12-2017-02-10-001 - Annexes à l'ARRETE PREFECTORAL N° DREAL-A75 2017-012 relatif aux opérations de domanialité de l'A75 dans le département de l'Aveyron suite à la réalisation des travaux de construction de la section autoroutière A75 « La Méridienne » (du PR 180+5 au PR 253+170) de Campagnac à La Couvertoirade, portant délimitation du domaine public sur la commune de Séverac d'Aveyron (créée le 1 janvier 2016 de l'union des communes de Buzeins / Lapanouse de Séverac / Lavernhe / Recoules-Prévinquières / Séverac le Château). (18 pages)

Page 3

12-2017-02-10-003 - ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° : DREAL-A75 2017-012 relatif aux opérations de domanialité de l'A75 dans le département de l'Aveyron suite à la réalisation des travaux de construction de la section autoroutière A75 « La Méridienne » (du PR 180+5 au PR 253+170) de Campagnac à La Couvertoirade, portant délimitation du domaine public sur la commune de Séverac d'Aveyron (créée le 1 janvier 2016 de l'union des communes de Buzeins / Lapanouse de Séverac / Lavernhe / Recoules-Prévinquières / Séverac le Château). (3 pages)

Page 22

Préfecture Aveyron

12-2017-02-10-001

Annexes à l'ARRETE PREFECTORAL N° DREAL-A75
2017-012 relatif aux opérations de domanialité de l'A75
dans le département de l'Aveyron suite à la réalisation des
travaux de construction de la section autoroutière A75 « La
Mérienne » (du PR 180+5 au
PR 253+170) de Campagnac à
La Couvertoirade, portant délimitation du domaine public
sur la commune de Séverac d'Aveyron (créée le 1 janvier
2016 de l'union des communes de Buzains / Lapanouse de
Séverac / Lavernhe / Recoules-Prévinquières / Séverac le
Château).

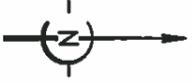
Commune de SEVERAC D'AVEYRON

Section WX

Echelle : 1/5000

Annexe 1 à l'arrêté préfectoral N° DREAL-A75 2017-012

Commune de Campagnac
ZK



Division parcellaire à réaliser
(la surface restante sera versée
au DP du CD12 - Ex RN9)

LEGENDE

* Domaine public (DP)
* Conseil départemental (CD)

Closures

DP Etat

DP CD 12

DP communal

Parcelles remises à France Domains
pour aliénation

Ouvrage d'art Etat / DIRMC

Servitude à créer

X=1708,500

X=1709,000

X=1709,500

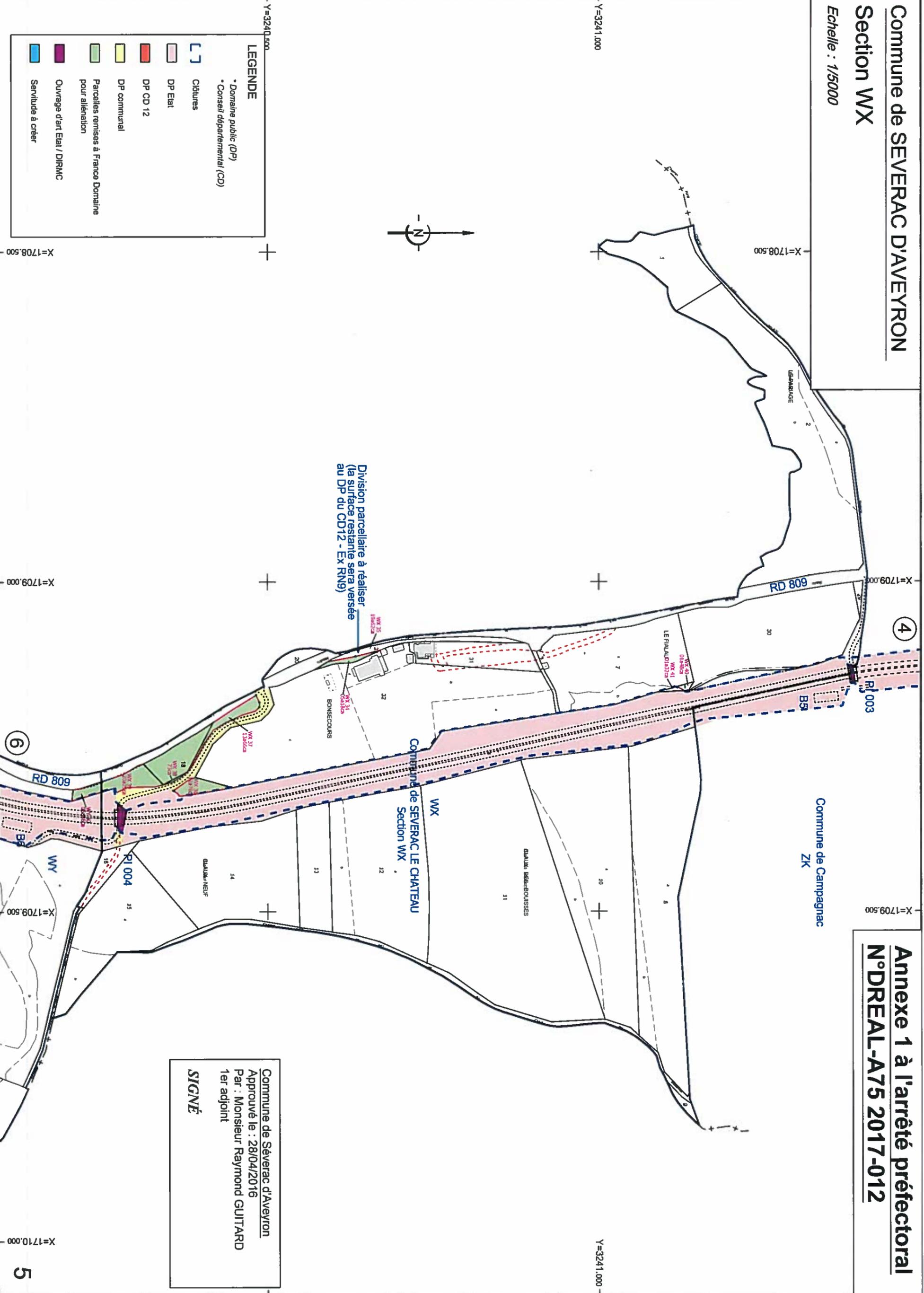
X=1710,000

Y=3241,000

Y=3241,000

Y=3241,000

Y=3241,000

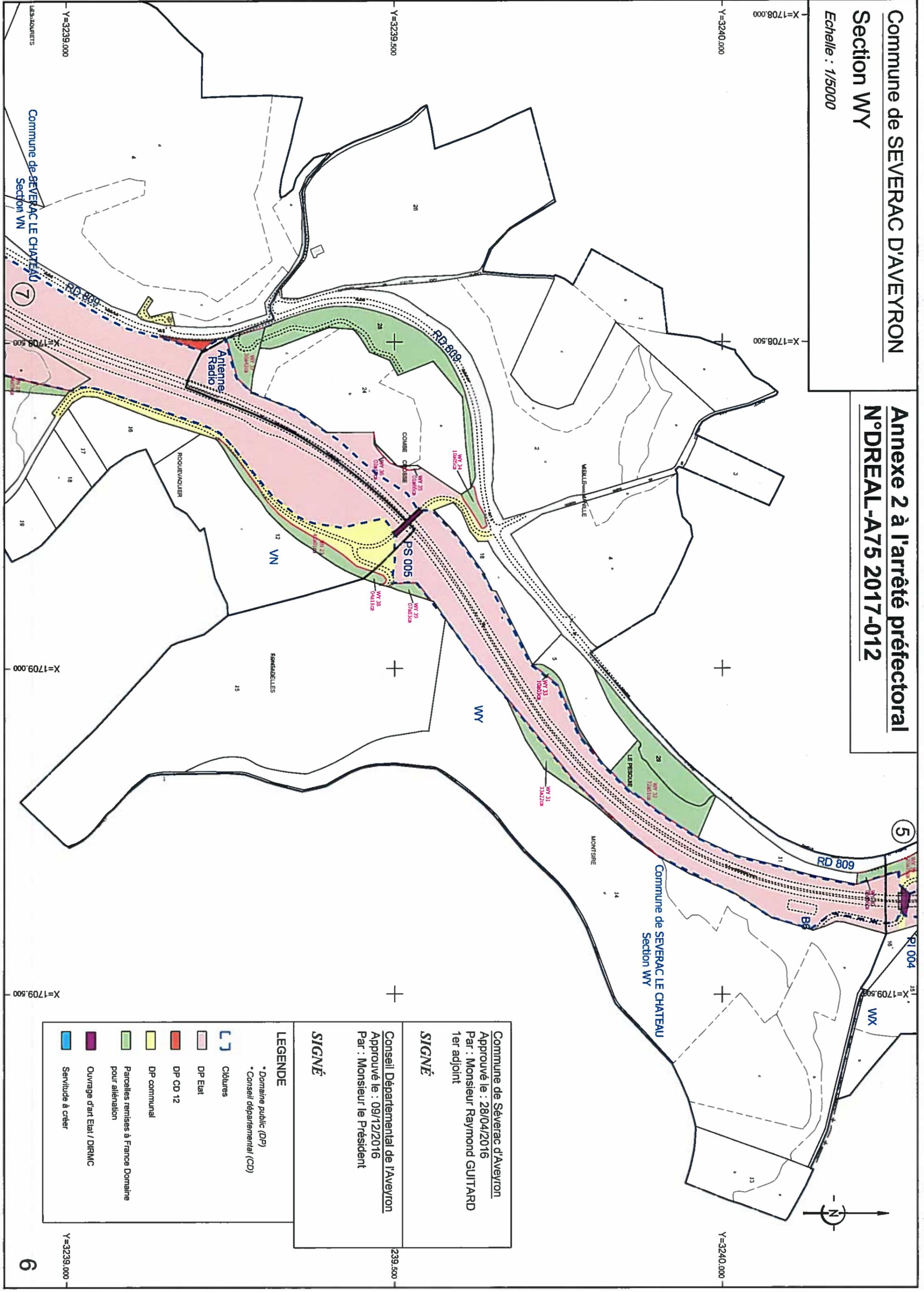


Commune de Séverac d'Aveyron
Approuvé le : 28/04/2016
Par : Monsieur Raymond GUITARD
1er adjoint
SIGNÉ

Commune de SEVERAC D'AVEYRON
Section WY

Echelle : 1/5000

Annexe 2 à l'arrêté préfectoral
N°DREAL-A75 2017-012



Commune de Séverac d'Aveyron
Approuvé le : 28/04/2016
Par : Monsieur Raymond GUITARD
1er adjoint

SIGNÉ

Conseil Départemental de l'Aveyron
Approuvé le : 09/12/2016
Par : Monsieur le Président

SIGNÉ

LEGENDE

- * Domaine public (DP)
- * Conseil départemental (CD)
- Clôtures
- DP Etat
- DP CD 12
- DP communal
- Parcelles remises à France Domaine pour aliénation
- Ouvrage d'art Etat / DIRM/C
- Servitude à créer

Commune de SEVERAC L'AVEYRON

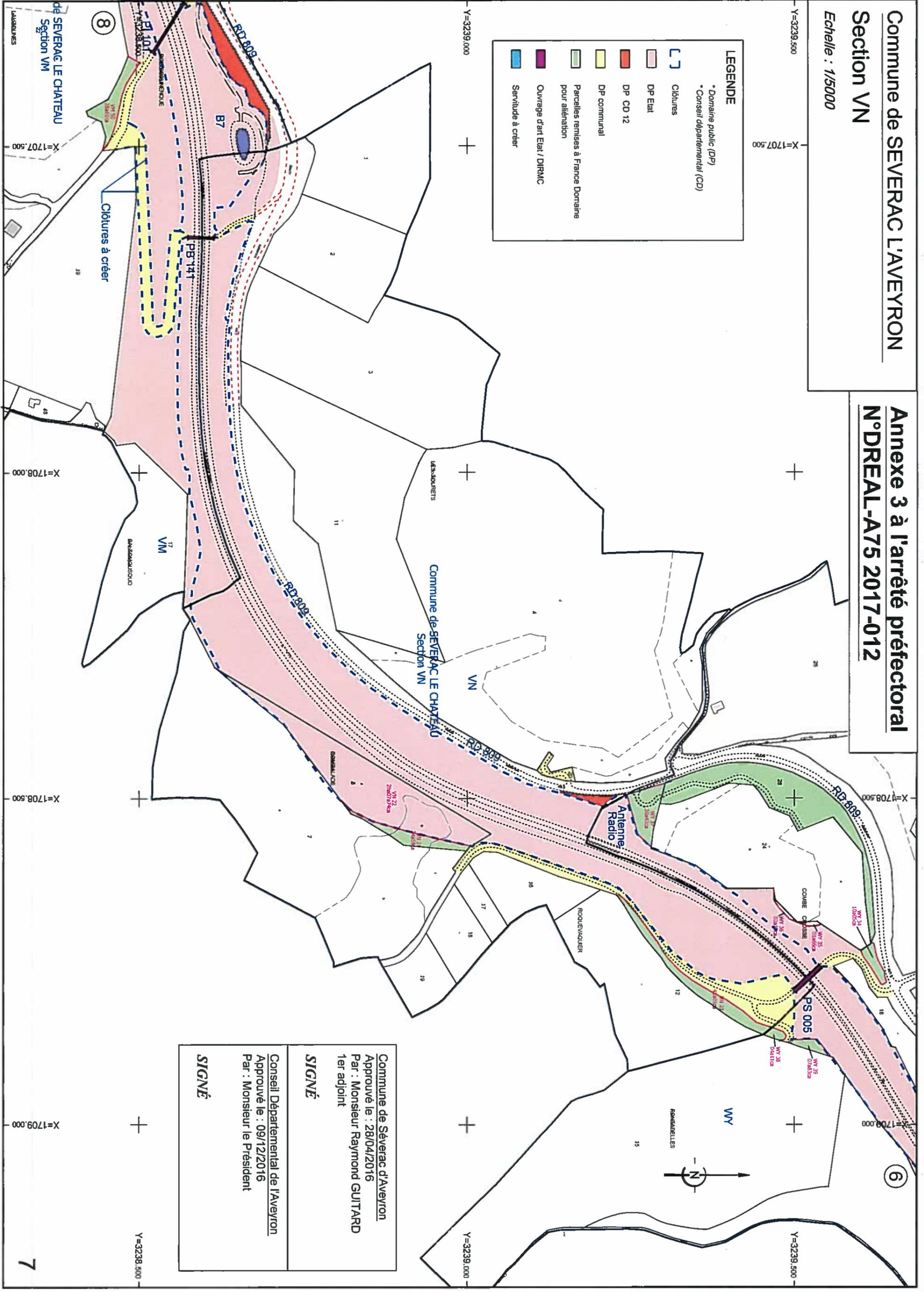
Section VN

Echelle : 1/5000

Annexe 3 à l'arrêté préfectoral N°DREAL-A75 2017-012

LEGENDE

- Domaine public (DP)
- Conseil départemental (CD)
- Closures
- DP Etat
- DP CD 12
- DP communal
- Parcelles remises à France Domaine pour aliénation
- Ouvrage d'art Etat / DIRMC
- Servitude à créer



Commune de Severac d'Aveyron
Approuvé le : 28/04/2016
Par : Monsieur Raymond GUITARD
1er adjoint

SIGNÉ

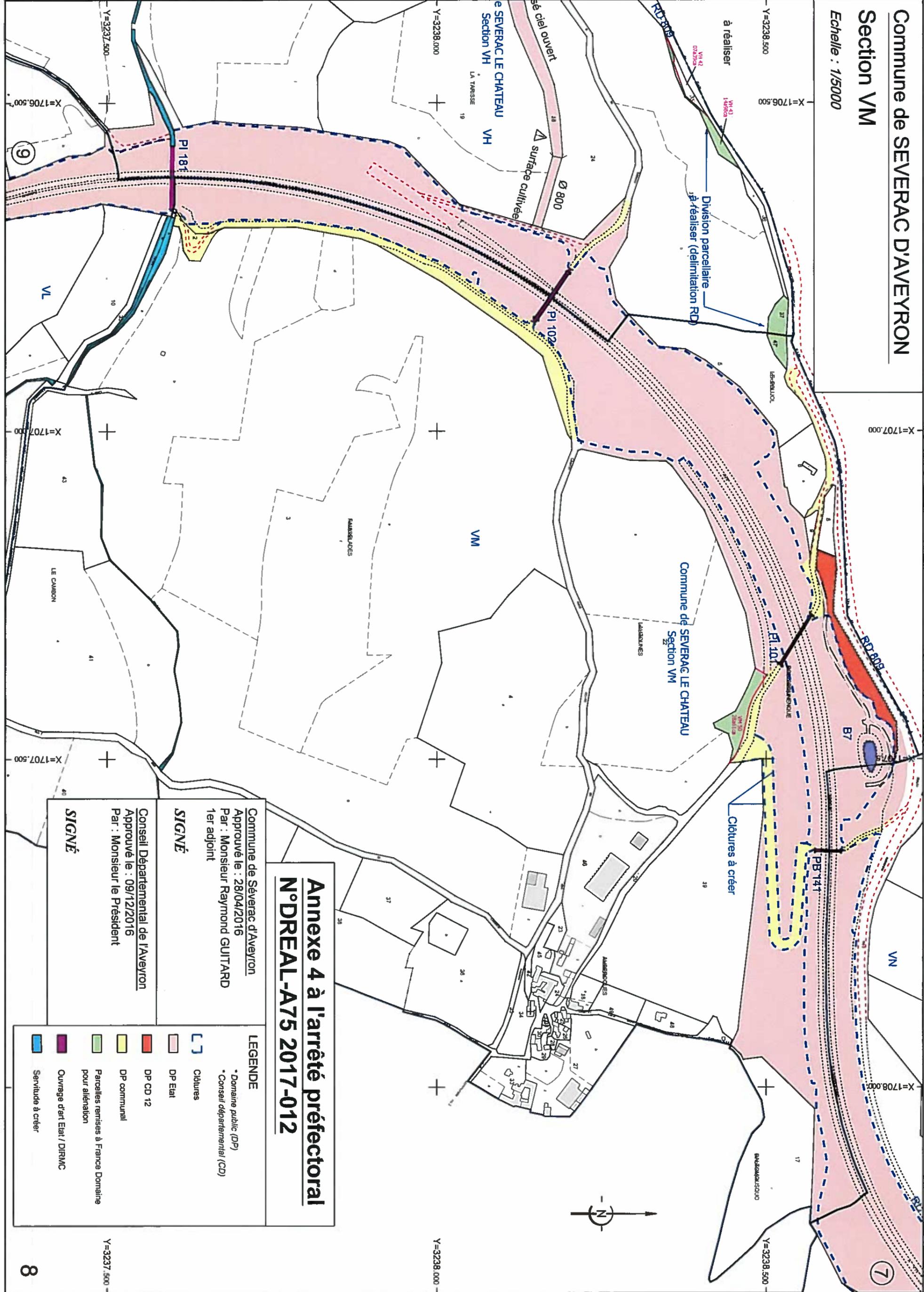
Conseil Départemental de l'Aveyron
Approuvé le : 09/12/2016
Par : Monsieur le Président

SIGNÉ

Commune de SEVERAC D'AVEYRON

Section VM

Echelle : 1/5000



Annexe 4 à l'arrêté préfectoral N°DREAL-A75 2017-012

Commune de Séverac d'Aveyron
Approuvé le : 28/04/2016
Par : Monsieur Raymond GUITARD
1er adjoint

SIGNÉ
Conseil Départemental de l'Aveyron
Approuvé le : 09/12/2016
Par : Monsieur le Président

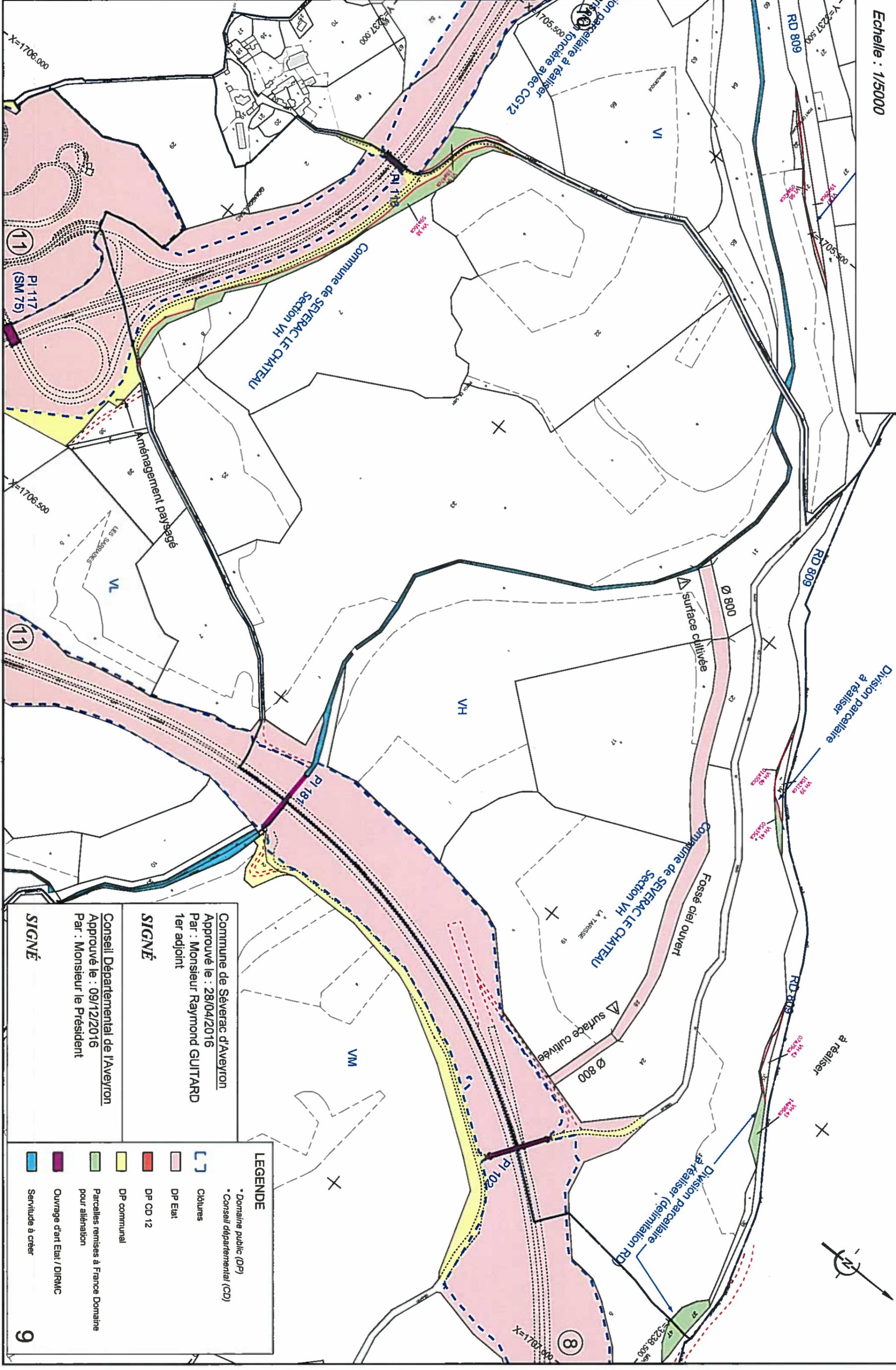
SIGNÉ

LEGENDE	
	* Domaine public (DP) * Conseil départemental (CD)
	Closures
	DP Etat
	DP CD 12
	DP communal
	Parcelles remises à France Domaine pour aliénation
	Ouvrage d'art Etat / DIRMC
	Servitude à créer

Commune de SEVERAC D'AVEYRON
Section VH

Echelle : 1/5000

Annexe 5 à l'arrêté préfectoral
N°DREAL-A75 2017-012



Commune de Séverac d'Aveyron
Approuvé le : 28/04/2016
Par : Monsieur Raymond GUITARD
1er adjoint

LEGENDE	
	* Domaine public (DP) * Conseil départemental (CD)
	Cibures
	DP Etat
	DP CD 12
	DP communal
	Parcelles remises à France Domaine pour aliénation
	Ouvrage d'art Etat / DIRMC
	Servitude à créer

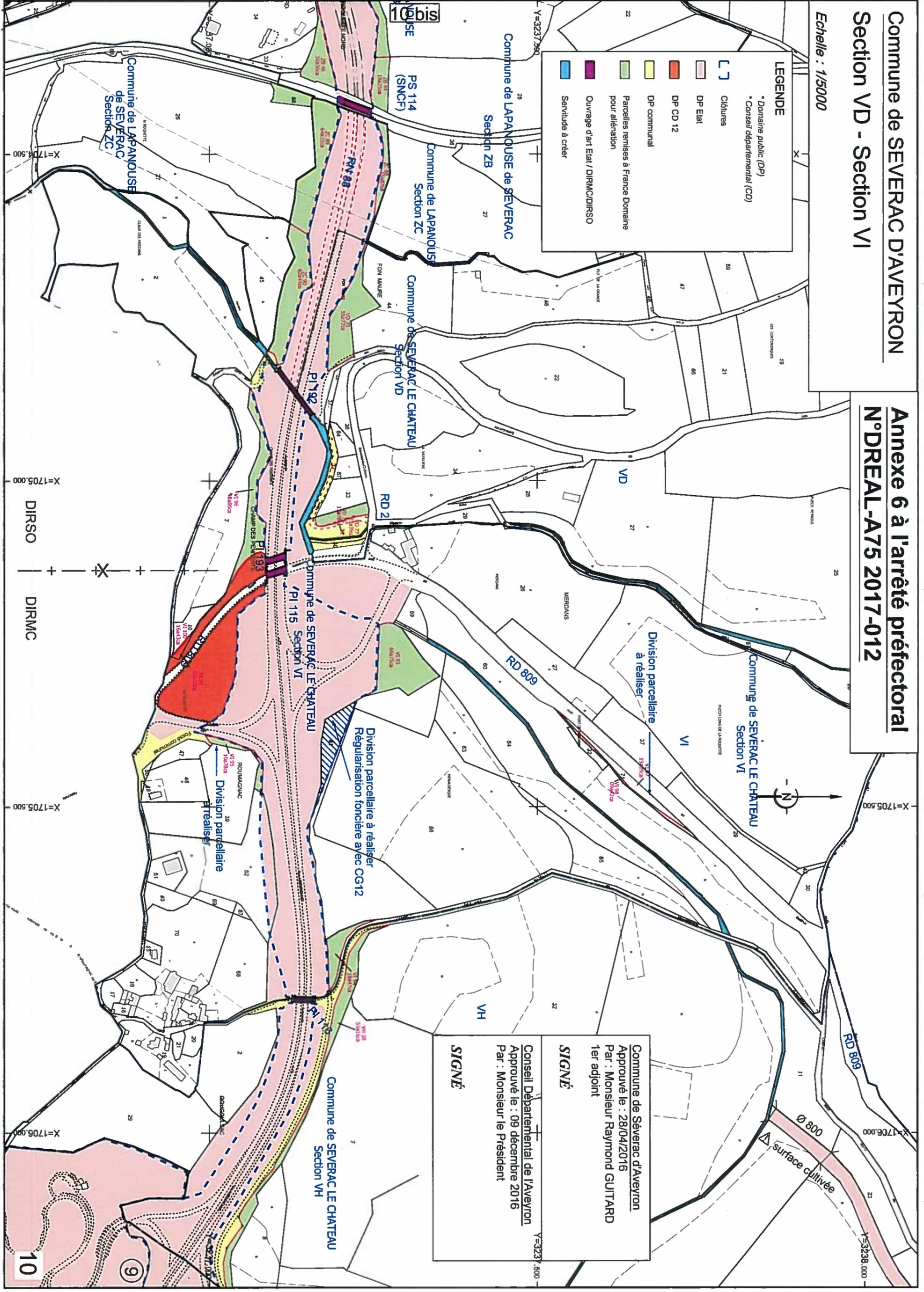
Commune de SEVERAC D'AVEYRON
Section VD - Section VI

Echelle : 1/5000

Annexe 6 à l'arrêté préfectoral
N°DREAL-A75 2017-012

LEGENDE

- * Domaine public (DP)
- * Conseil départemental (CD)
- Clôtures
- DP Etat
- DP CD 12
- DP communal
- Parcelles remises à France Domaine pour aliénation
- Ouvrage d'art Etat / DIRMC/DIRSO
- Servitude à créer

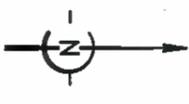


Commune de Séverac d'Aveyron
Approuvé le : 28/04/2016
Par : Monsieur Raymond GUITARD
1er adjoint

SIGNÉ

Conseil Départemental de l'Aveyron
Approuvé le : 09 décembre 2016
Par : Monsieur le Président

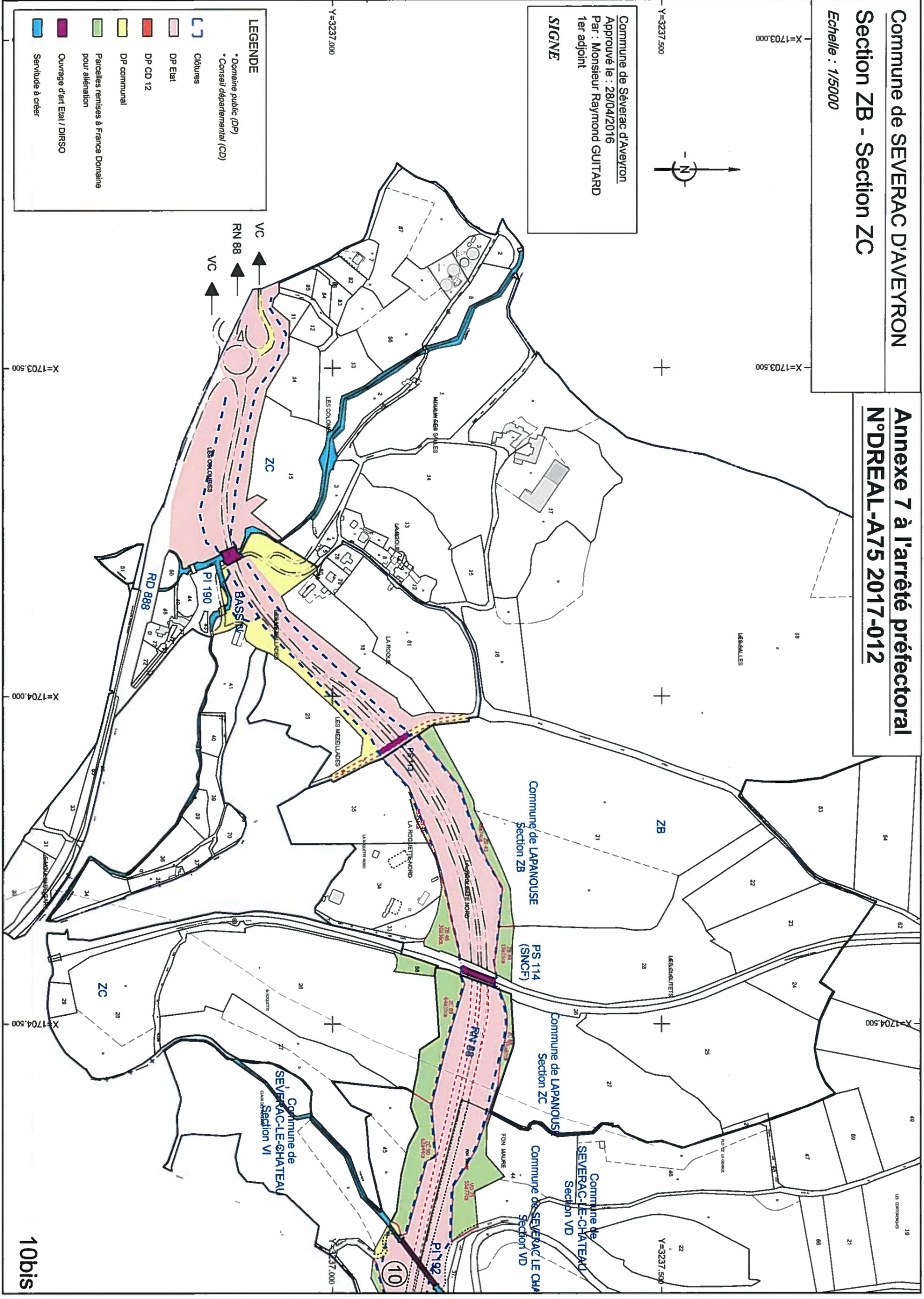
SIGNÉ



Commune de Séverac d'Aveyron
Approuvé le : 28/04/2016
Par : Monsieur Raymond GUITARD
1er adjoint
SIGNE

LEGENDE

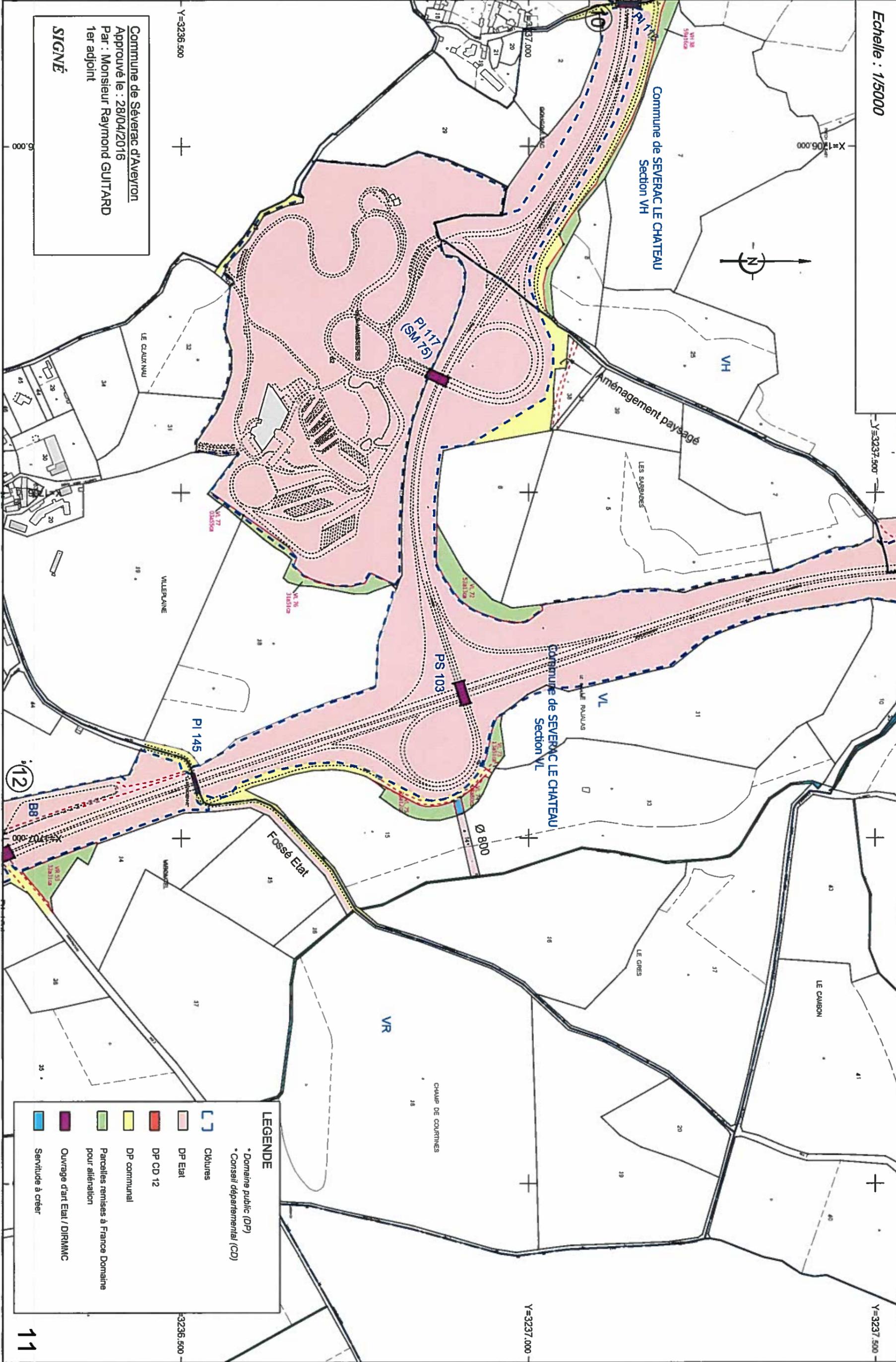
- * Domaine public (DP)
- * Conseil départemental (CD)
- Clôtures
- DP Etat
- DP CD 12
- DP communal
- Parcelles remises à France Domaine pour aliénation
- Ouvrage d'art Etat / DIRSO
- Servitude à créer



Commune de SEVERAC D'AVEYRON
Section VL

Echelle : 1/5000

Annexe 8 à l'arrêté préfectoral
N°DREAL-A75 2017-012



LEGENDE

* Domaine public (DP)
* Conseil départemental (CD)

Closures

DP Etat

DP CD 12

DP communal

Parcelles remises à France Domaine pour aliénation

Ouvrage d'art Etat / DIRMMC

Servitude à créer

Commune de Severac d'Aveyron
Approuvé le : 28/04/2016
Par : Monsieur Raymond GUITARD
1er adjoint

SIGNÉ

Commune de SEVERAC D'AVEYRON

Section VX

Echelle : 1/5000

Annexe 10 à l'arrêté préfectoral N°DREAL-A75 2017-012

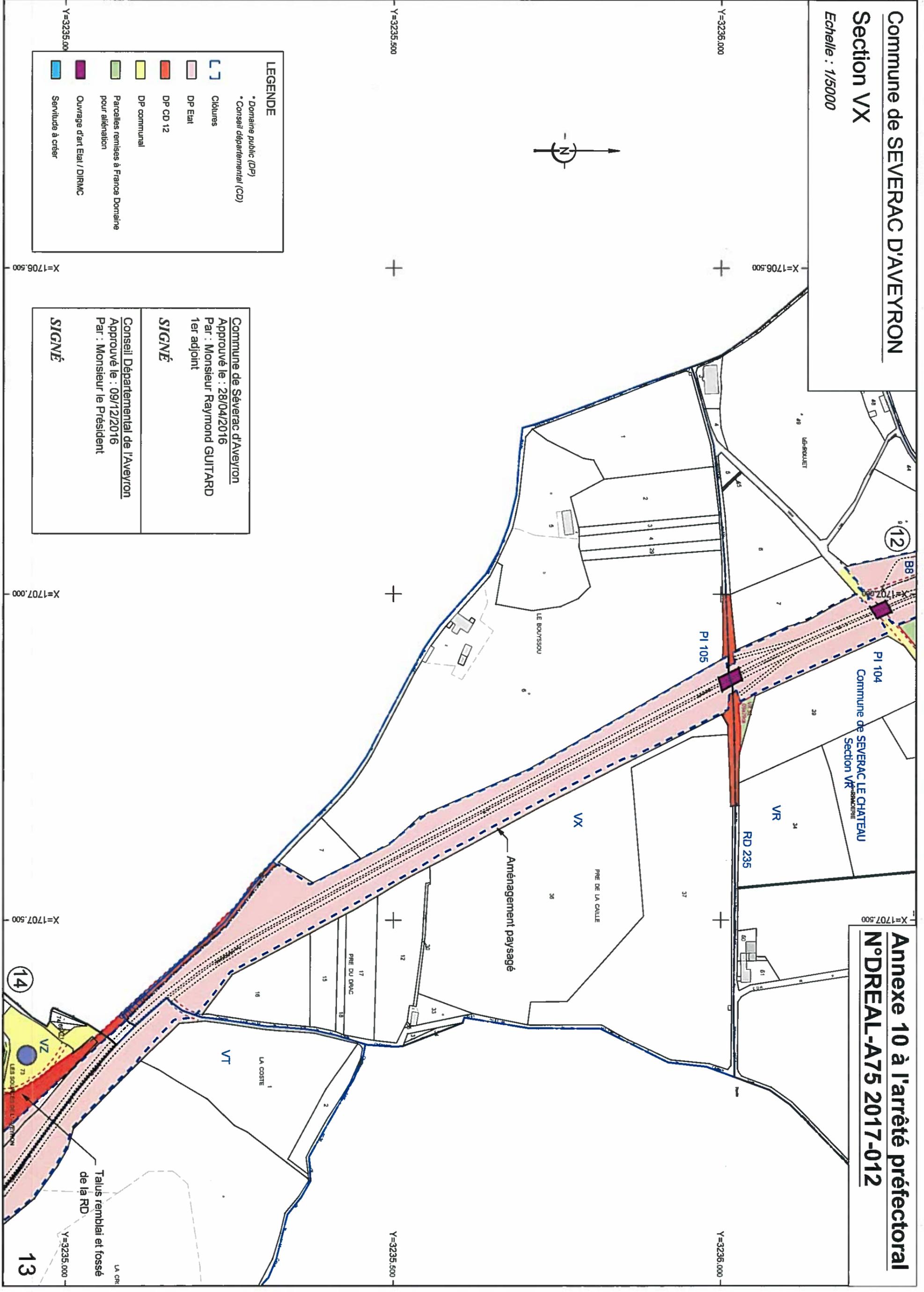
LEGENDE	
	* Domaine public (DP) * Conseil départemental (CD)
	Closures
	DP Etat
	DP CD 12
	DP communal
	Parcelles remises à France Domaine pour aliénation
	Ouvrage d'art Etat / DIRMC
	Servitude à créer

Commune de Séverac d'Aveyron
Approuvé le : 28/04/2016
Par : Monsieur Raymond GUITTARD
1er adjoint

SIGNÉ

Conseil Départemental de l'Aveyron
Approuvé le : 09/12/2016
Par : Monsieur le Président

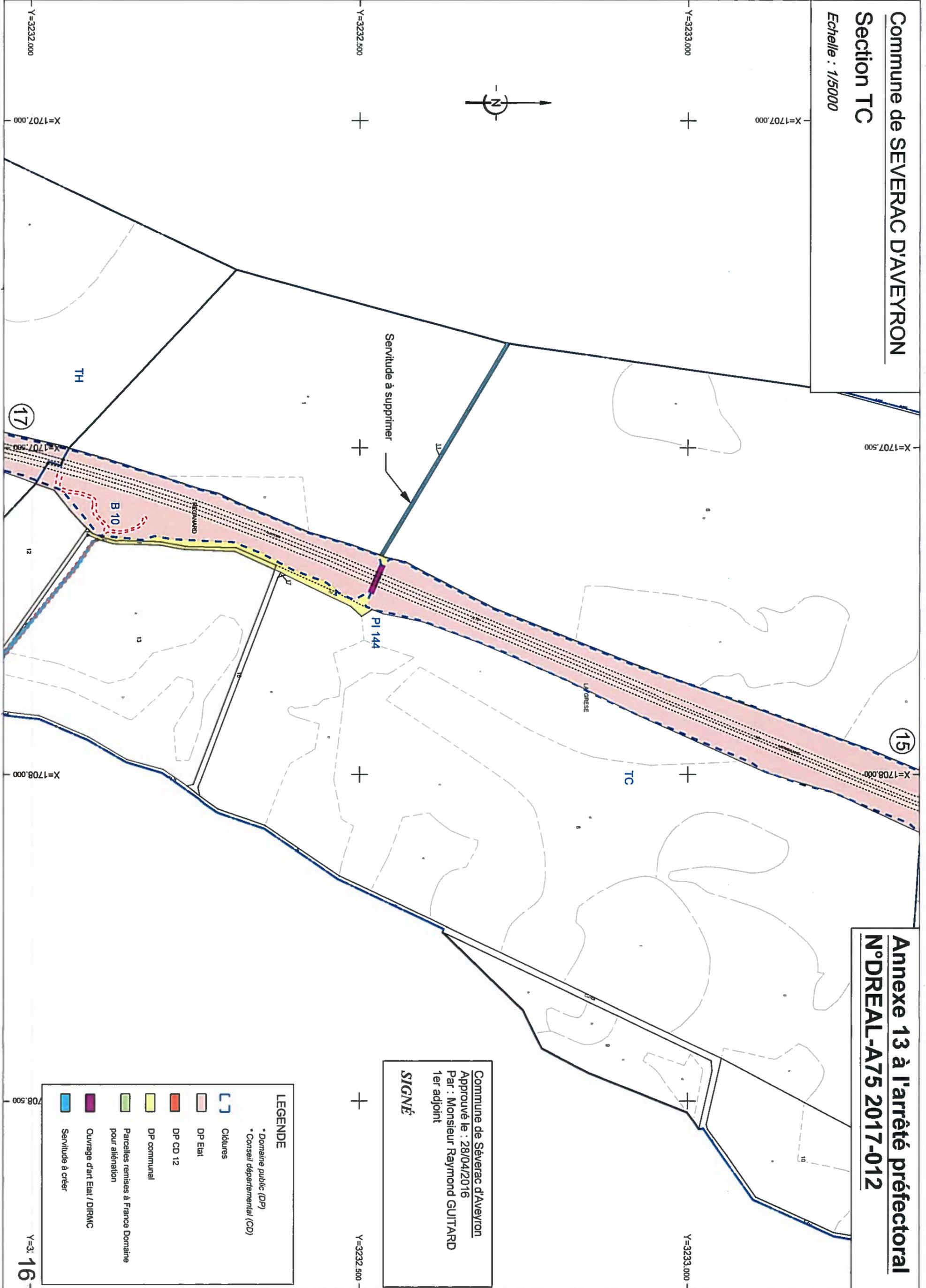
SIGNÉ



Commune de SEVERAC D'AVEYRON
Section TC

Echelle : 1/5000

Annexe 13 à l'arrêté préfectoral
N° DREAL-A75 2017-012



Commune de Séverac d'Aveyron
Approuvé le : 28/04/2016
Par : Monsieur Raymond GUITARD
1er adjoint

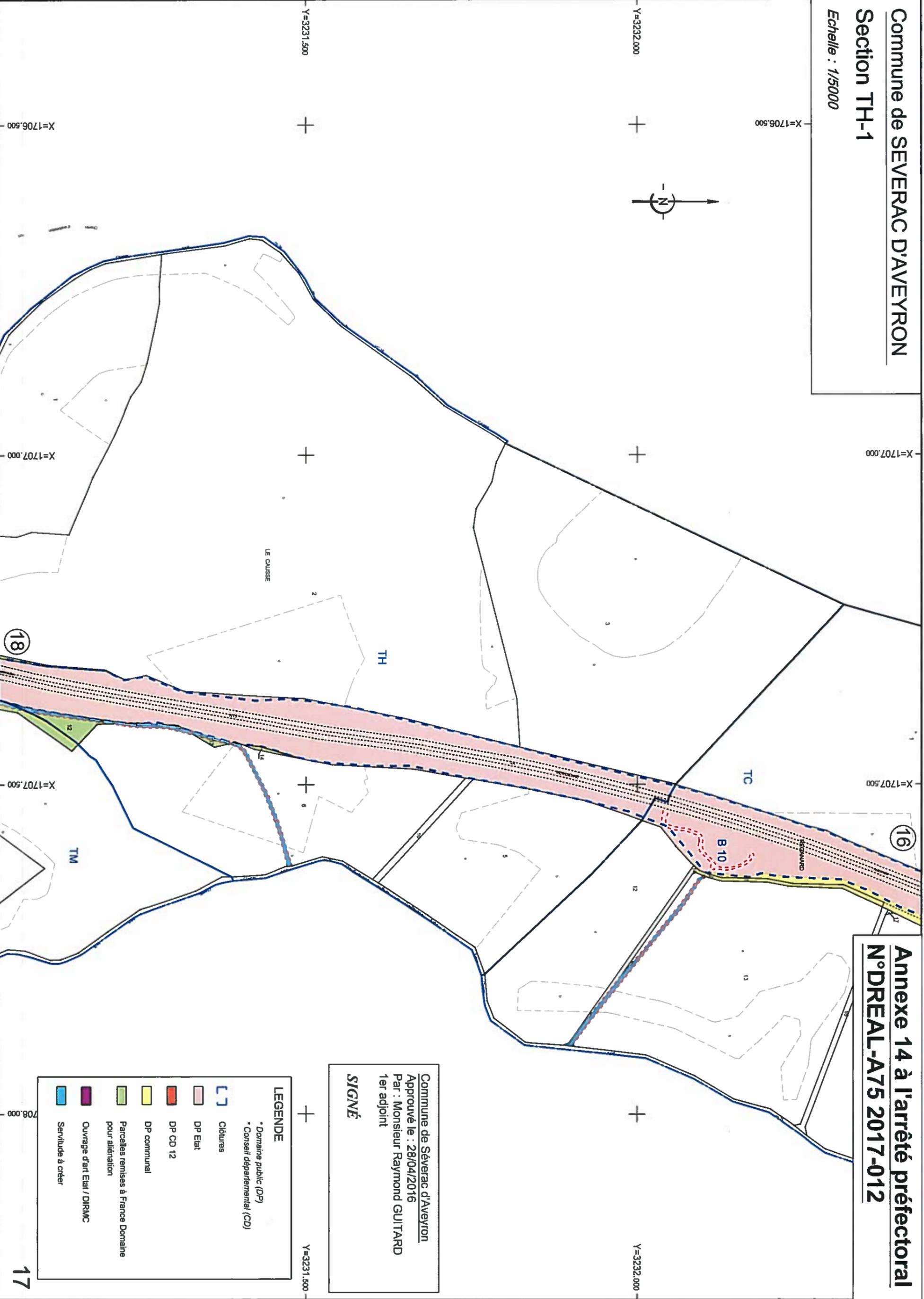
SIGNÉ

LEGENDE

- * Domaine public (DP)
- * Conseil départemental (CD)
- Clôtures
- DP Etat
- DP CD 12
- DP communal
- Parcelles remises à France Domaine pour aliénation
- Ouvrage d'art Etat / DIRMC
- Servitude à créer

Commune de SEVERAC D'AVEYRON
Section TH-1

Echelle : 1/5000



Annexe 14 à l'arrêté préfectoral
N°DREAL-A75 2017-012

Commune de Severac d'Aveyron
Approuvé le : 28/04/2016
Par : Monsieur Raymond GUITTARD
1er adjoint
SIGNÉ

LEGENDE

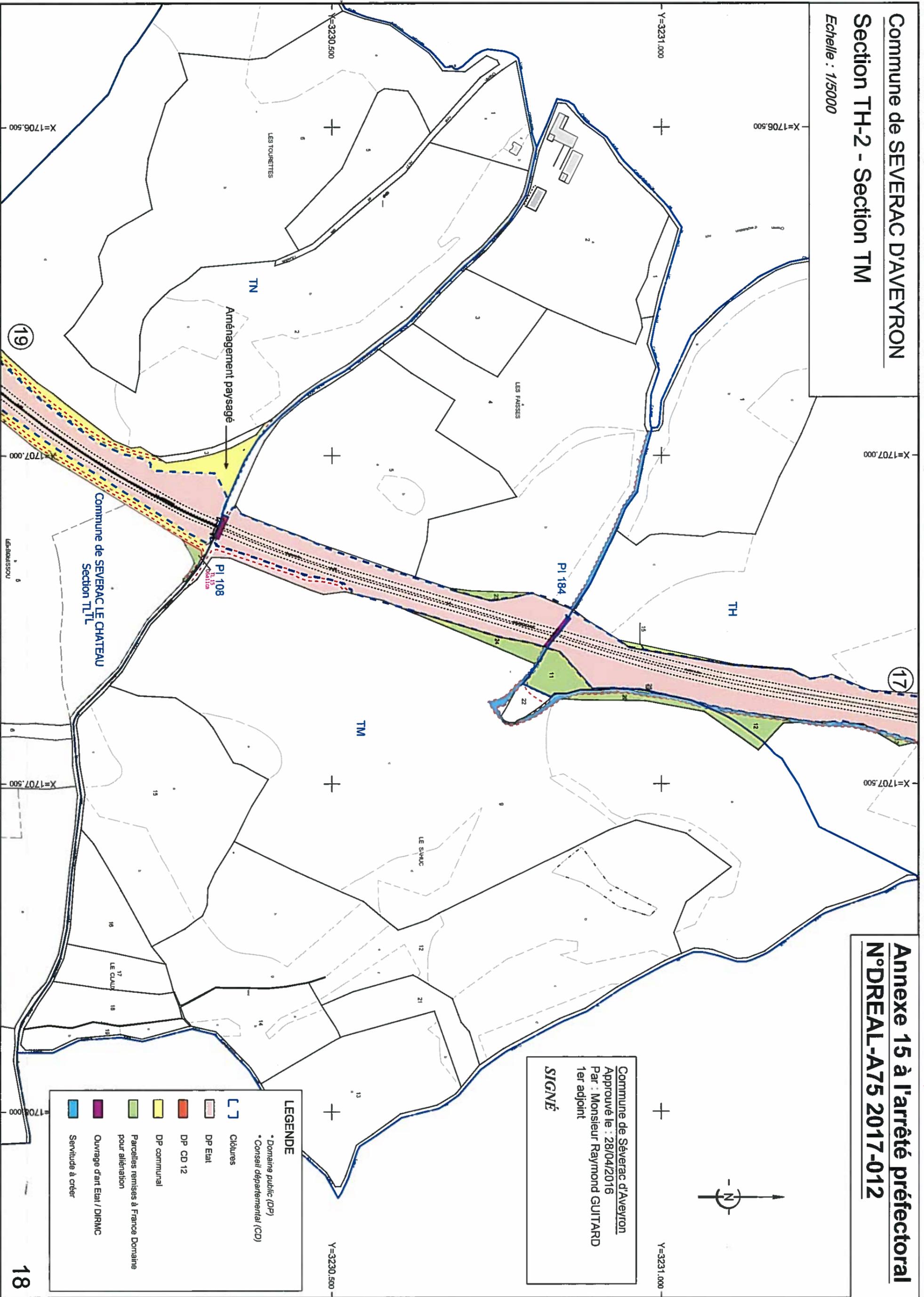
- * Domaine public (DP)
- * Conseil départemental (CD)
- Clôtures
- DP Etat
- DP CD 12
- DP communal
- Parcelles remises à France Domaine pour alienation
- Ouvrage d'art Etat / DIRMC
- Servitude à créer

Commune de SEVERAC D'AVEYRON
Section TH-2 - Section TM

Echelle : 1/5000

Annexe 15 à l'arrêté préfectoral
N°DREAL-A75 2017-012

Commune de Severac d'Aveyron
Approuvé le : 28/04/2016
Par : Monsieur Raymond GUITARD
1er adjoint
SIGNÉ



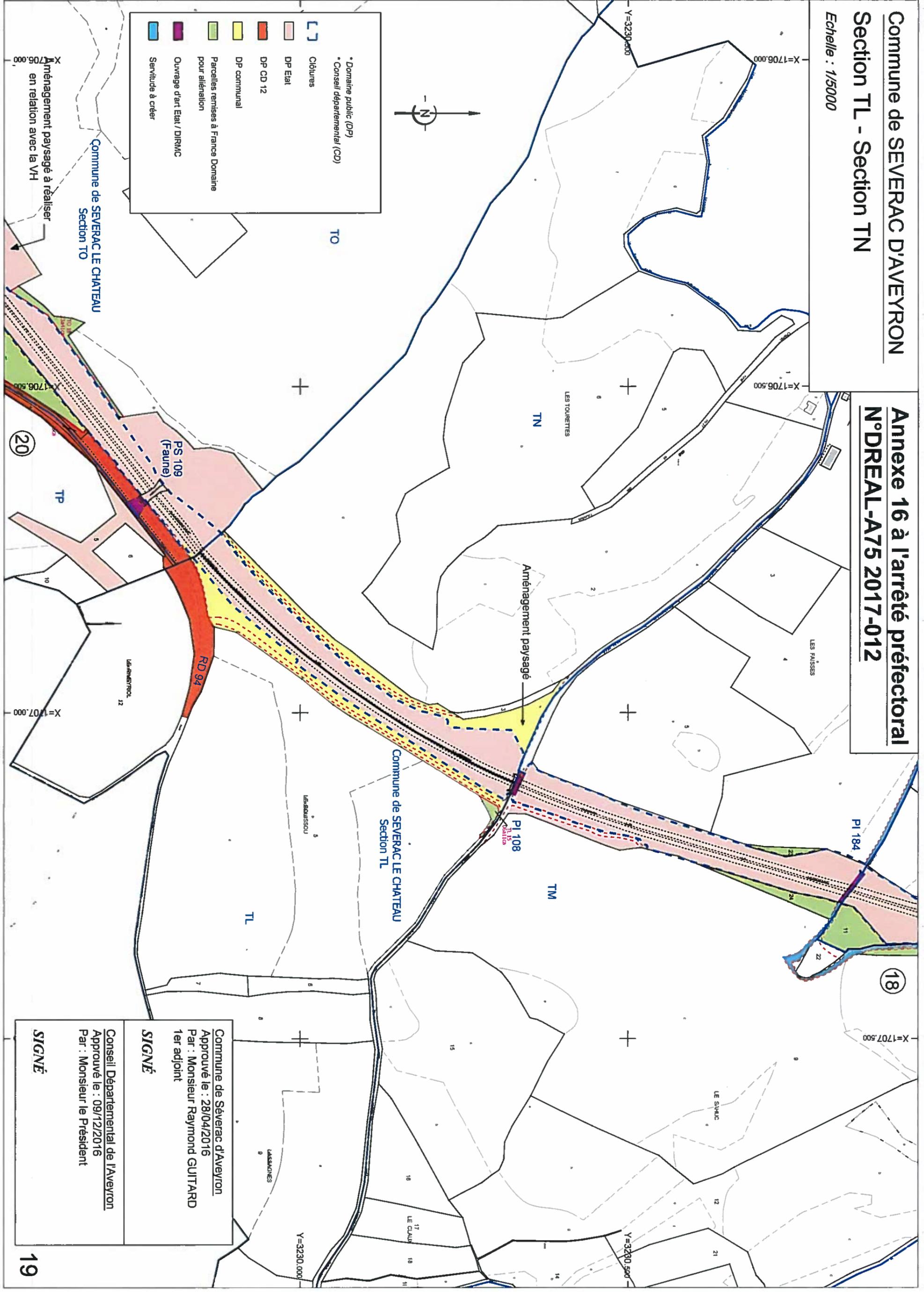
LEGENDE

- [] Closures
- [] DP Etat
- [] DP CD 12
- [] DP communal
- [] Parcelles remises à France Domaine pour aliénation
- [] Ouvrage d'art Etat / DIRMC
- [] Servitude à créer
- [] * Domaine public (DP)
- [] * Conseil départemental (CD)

Commune de SEVERAC D'AVEYRON
Section TL - Section TN

Echelle : 1/5000

Annexe 16 à l'arrêté préfectoral
N°DREAL-A75 2017-012



*** Domaine public (DP)**
*** Conseil départemental (CD)**

- Clôtures
- DP Etat
- DP CD 12
- DP communal
- Parcelles remises à France Domaine pour aliénation
- Ouvrage d'art Etat / DIRMC
- Servitude à créer

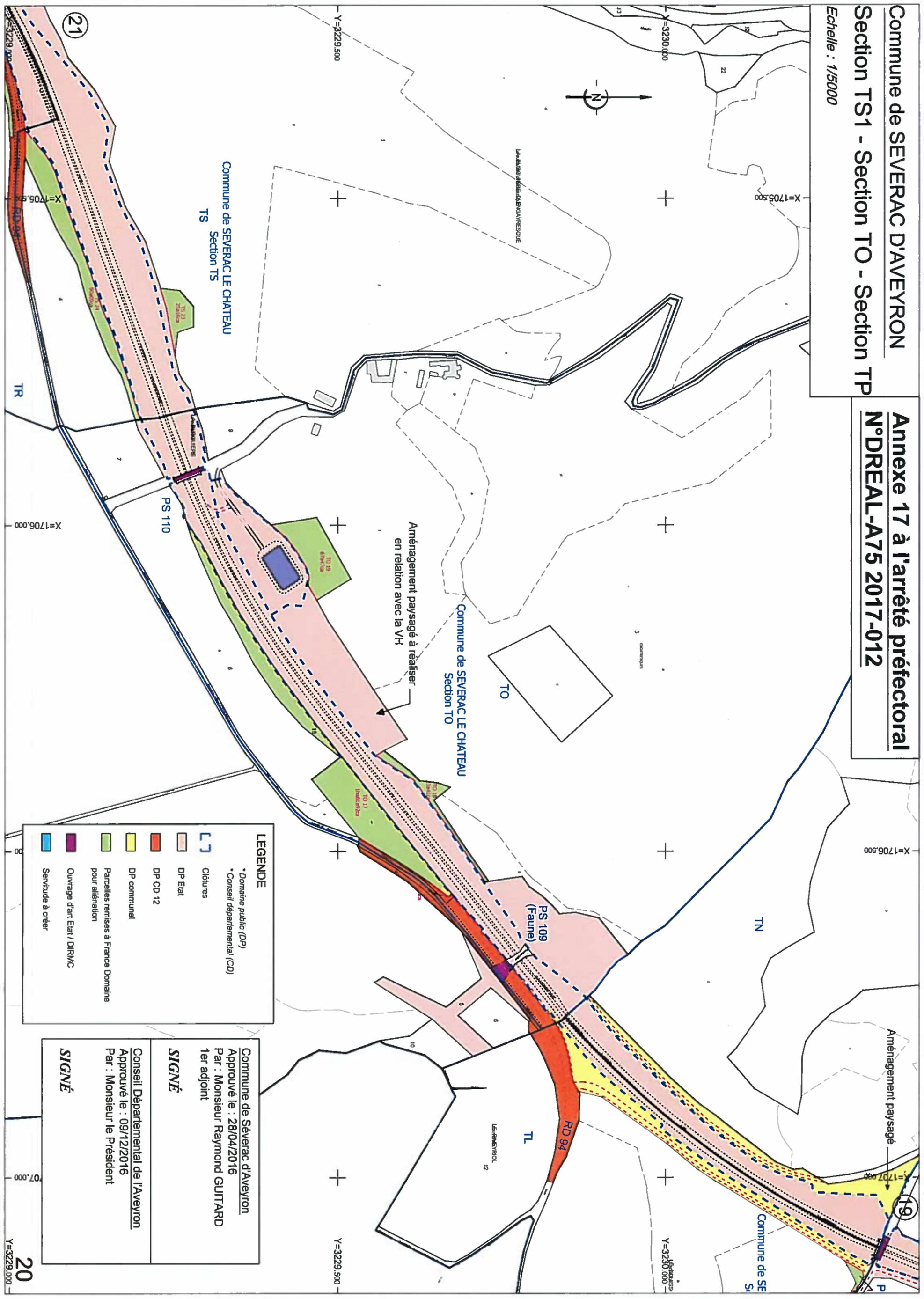


Commune de Séverac d'Aveyron
Approuvé le : 28/04/2016
Par : Monsieur Raymond GUITARD
1er adjoint

SIGNÉ

Conseil Départemental de l'Aveyron
Approuvé le : 09/12/2016
Par : Monsieur le Président

SIGNÉ



LEGENDE

- Domaine public (DP)
- * Conseil départemental (CD)
- Closures
- DP Etat
- DP CD 12
- DP communal
- Parcelles remises à France Domaine pour aliénation
- Ouvrage d'art Etat / DIRMC
- Servitude à créer

Commune de Séverac d'Aveyron
 Approuvé le : 28/04/2016
 Par : Monsieur Raymond GUITARD
 1er adjoint

SIGNÉ

Conseil Départemental de l'Aveyron
 Approuvé le : 09/12/2016
 Par : Monsieur le Président

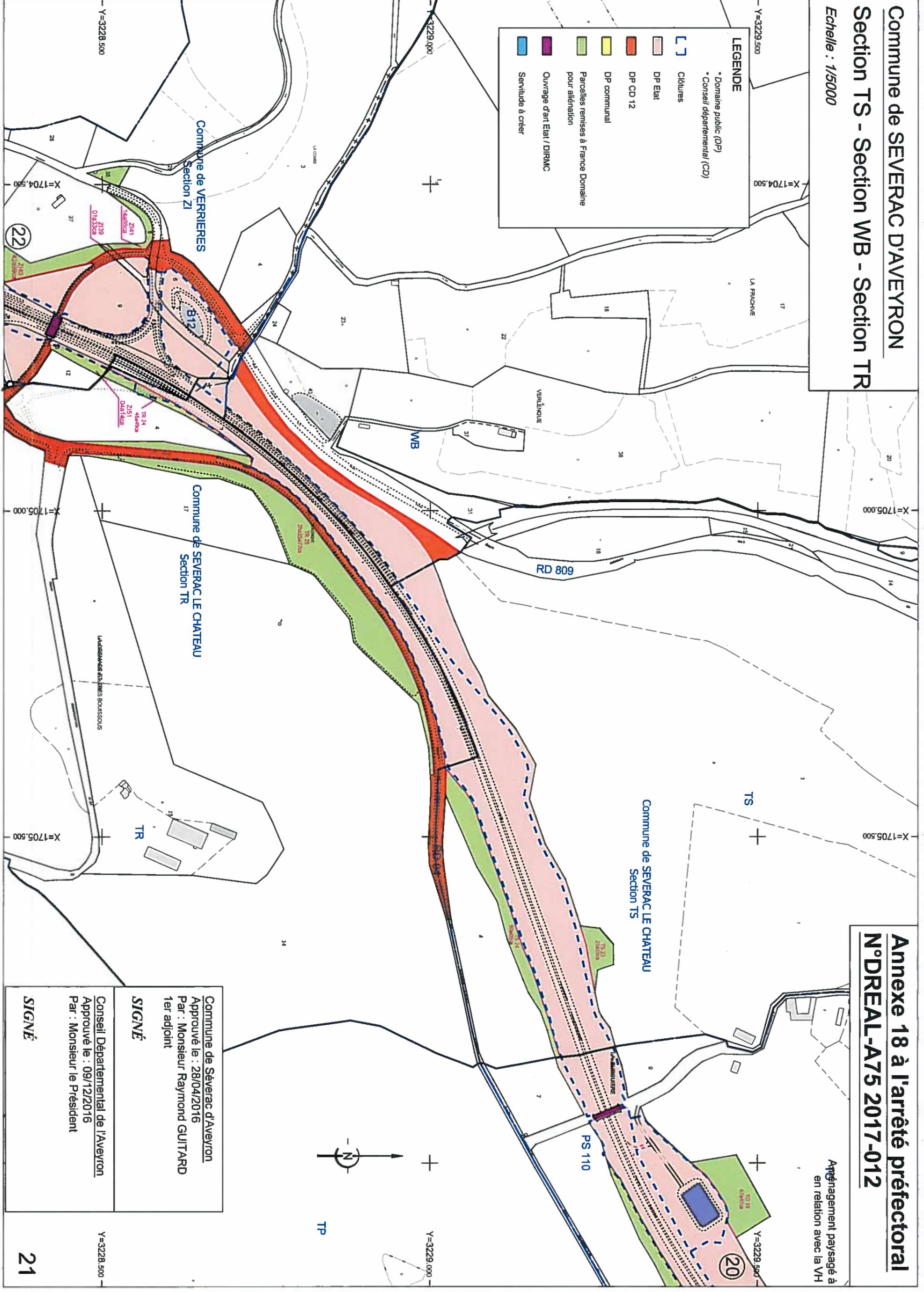
SIGNÉ

Commune de SEVERAC D'AVEYRON
Section TS - Section WB - Section TR

Echelle : 1/5000

LEGENDE

- * Domaine public (DP)
- * Conseil départemental (CD)
- Clôtures
- DP Etat
- DP CD 12
- DP communal
- Parcelles remises à France Domaine pour aliénation
- Ouvrage d'art Etat / DIRMC
- Servitude à créer



Annexe 18 à l'arrêté préfectoral
N°DREAL-A75 2017-012

Arrangement paysagé à en relation avec la VH

Commune de Séverac d'Aveyron
 Approuvé le : 28/04/2016
 Par : Monsieur Raymond GUITTARD
 1er adjoint

SIGNÉ

Conseil Départemental de l'Aveyron
 Approuvé le : 09/12/2016
 Par : Monsieur le Président

SIGNÉ

Préfecture Aveyron

12-2017-02-10-003

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° : DREAL-A75 2017-012
relatif aux opérations de domanialité de l'A75 dans le
département de l'Aveyron suite à la réalisation des travaux
de construction de la section autoroutière A75 « La
Mériidienne » (du PR 180+5 au PR 253+170) de
Campagnac à
La Couvertoirade, portant délimitation du domaine public
sur la commune de Séverac d'Aveyron (créée le 1 janvier
2016 de l'union des communes de Buzains / Lapanouse de
Séverac / Lavernhe / Recoules-Prévinquières / Séverac le
Château).

PRÉFET DE L'AVEYRON

Direction Régionale de
l'Environnement, de
l'Aménagement et du
Logement de la région
Occitanie

Direction Transports
Département MOA
Division Toulouse
Pôle foncier

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° : DREAL-A75 2017-012
relatif aux opérations de domanialité de l'A75 dans le département de
l'Aveyron

Suite à la réalisation des travaux de construction de la section autoroutière A75 « La Méridienne » (du PR 180+5 au PR 253+170) de Campagnac à La Couvertoirade, portant délimitation du domaine public sur la commune de Séverac d'Aveyron (créée le 1 janvier 2016 de l'union des communes de Buzeins / Lapanouse de Séverac / Lavernhe / Recoules-Prévinquières / Séverac le Château).

LE PRÉFET DE L'AVEYRON
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

- VU le code du domaine de l'État ;
- VU le code général de la propriété des personnes publiques ;
- VU le code de la voirie routière ;
- VU le décret n°2005-1499 du 5 décembre 2005 relatif à la consistance du réseau routier national ;
- VU le décret n°2006-304 du 16 mars 2006 portant création et organisation des directions interdépartementales des routes ;
- VU l'instruction technique relative aux modalités d'élaboration des opérations d'investissement et de gestion sur le réseau routier national du 29 avril 2014 et tous les textes qui la modifient ;
- VU le décret du 24 septembre 2015 portant nomination de Monsieur Louis Laugier en qualité de préfet de l'Aveyron ;
- VU l'arrêté du 01 janvier 2016 nommant Monsieur Didier Kruger, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Occitanie ;
- VU la délibération du conseil municipal de la commune de Séverac d'Aveyron du 28 avril 2016.
- VU la délibération du conseil départemental de l'Aveyron du 09 décembre 2016.

Sur proposition de Madame la secrétaire générale de la préfecture de l'Aveyron,

.../...

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement région Occitanie
1 rue de la Cité administrative – CS 80002 – 31074 TOULOUSE CEDEX 9
Tél : 05-61-58-50-00

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La délimitation des emprises du domaine public non concédé de l'Autoroute A75, commune de Séverac d'Aveyron (ancienne commune de Séverac le Château et de Lapanouse de Séverac) est approuvée, telle qu'elle est définie par la couleur saumon figurée aux dix-huit plans de domanialité annexés au présent arrêté.

ARTICLE 2 : Les terrains situés en dehors de l'emprise de cette autoroute, telle qu'approuvée à l'article 1 sont répartis comme suit :

1. les terrains déclassés du domaine public routier national transférés dans le domaine public routier communal sont figurés en jaune sur les plans de domanialité ci-annexés ;
2. les terrains déclassés du domaine public routier national transférés dans le domaine public routier départemental sont figurés en orange sur les plans de domanialité ci-annexés ;
3. les terrains déclassés du domaine public routier national, reclassés dans le domaine privé de l'État et remis au service de France domaine pour être aliénés sont figurés en vert sur les plans de domanialité ci-annexés.

ARTICLE 3 : Les terrains reconnus inutiles à l'exploitation du domaine public autoroutier non concédé, déclassés et transférés dans le domaine privé de l'État (figurant en vert sur les plans de domanialité ci-annexés) pour être aliénés sont les suivants :

- commune de Séverac d'Aveyron (ancienne commune de Séverac-Le-Château) :

- TA 28, 29 et 30 ;
- TB 1 et 31 ;
- TH 11, 12, 13, 14 et 15 ;
- TL 15 ;
- TM 20, 23 et 24 ;
- TO 15, 17, 18 et 19 ;
- TR 24 et 25 ;
- TS 23 et 24 ;
- VD 75 et 76 ;
- VH 37, 38, 40, 41 et 43 ;
- VI 93, 94, 95, 96 et 98 ;
- VL 72, 73, 74, 75, 76 et 77 ;
- VM 47 et 50 ;
- VN 21 et 23 ;
- VR 52 et 53 ;
- VT 6, 28, 31 et 32 ;
- VZ 97 ;
- WX 36, 37, 38, 39 et 40 ;
- WY 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39.

- commune de Séverac d'Aveyron (ancienne commune de Lapanouse de Séverac) :

- ZB 43, 44, 45 et 46 ;
- ZC 58, 89 et 90.

.../...

ARTICLE 4 : Le transfert de propriété du domaine public routier de l'État aux collectivités telles qu'identifiées aux articles 1 à 3 du présent arrêté, prend effet à la date de signature du présent arrêté.

ARTICLE 5 : - Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la région Occitanie ;
- Monsieur le Directeur Interdépartemental des Routes du Massif-Central ;
- Monsieur le Directeur Interdépartemental des Routes du Sud-Ouest ;
- Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques de l'Aveyron ;
- Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Aveyron ;
- Monsieur le Maire de la commune de Séverac-d'Aveyron ;

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté auquel sont annexés dix-huit plans de domanialité et qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Aveyron.

Fait à Rodez, le 10 février 2017

**Pour le Préfet
et par délégation,
La Secrétaire Générale**

Dominique CONSILLE